

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à la salle polyvalente.

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour la traditionnelle cérémonie, moment privilégié s'il en est un, mais aussi moment de convivialité et de rencontre, tout cela encore cette année dans un environnement mondial et national de plus en plus difficile, de plus en plus meurtrier, où la démocratie est de plus en plus bafouée, et la paix de plus en plus menacée.

Je salue et remercie de leur présence

- notre député, M. Romain DAUBIE ;
- M. Alexandre NANCHI, conseiller régional ;
- Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente du conseil départemental ;
- M. Jean-Louis GUYADER, Président de la CCPA et Maire de Charnoz sur Ain ;
- mes collègues Maires et élus des communes voisines ;
- Monsieur le Maire honoraire ;
- la gendarmerie de Meximieux ;
- le Service Local d'incendie et de secours sous les ordres du Lieutenant Sébastien PAYE ;
- le Lieutenant BRESSON du centre de secours de Meximieux- Pérouges ;
- Monsieur le Directeur des écoles ;
- Les présidents des associations ;
- Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Dombes Côtière ;
- la presse ;
- Mesdames Messieurs en vos titres et fonctions ;

Mesdames, Messieurs,

Je salue particulièrement les nouveaux habitants qui ont rejoint notre village en 2023, et je leur souhaite une bonne intégration.

Je présente tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et de paix aux Maires Adjointes, aux membres du Conseil Municipal, au corps enseignants, aux présidents des différentes associations, au personnel communal et à toutes les personnes présentes.

Un grand merci au Service Local d'Incendie et de Secours qui intervient de plus en plus souvent pour le secours à personne, mais qui a également eu à lutter sur 2 violents feux de maisons dont un ancien corps de ferme début 2023. Mais nous aurons l'occasion de revenir vers les Sapeurs-Pompiers en fin de cérémonie.

Je remercie infiniment l'équipe municipale qui ne ménage ni son temps je le répète, ni son énergie pour le bien-être de la commune.

J'en profite aussi pour remercier toutes les personnes, les entreprises qui participent, dans la discrétion, à l'embellissement et à la propreté de notre village.

J'ai une pensée pour les personnes qui souffrent, malades, qui ne peuvent être avec nous aujourd'hui, et tous ceux et celles qui nous ont quittés en 2023, et plus particulièrement notre collègue Michel FORESTIER, Maire Adjoint, décédé brutalement au printemps 2023.

Les activités en 2023

L'état civil :

- 9 naissances
- 3 mariages
- 1 PACS
- 2 décès sur la commune

Les écoles :

Des effectifs toujours en augmentation.

180 élèves au RPI Faramans St Eloi Joyeux

Dont 95 élèves qui viennent de la commune de Faramans

A l'école de Faramans, 3 classes qui regroupent un total de 77 élèves

Une moyenne de 70 enfants à la cantine.

L'inauguration de l'extension du groupe scolaire a eu lieu le 1^{er} juillet.

L'urbanisme :

L'instruction de l'urbanisme est un poste lourd et important pour le secrétariat.

La commission urbanisme se réunit tous les mois.

En 2023 :

2 Permis d'aménager	42 Déclarations préalables
1 Permis de démolir	11 Certificats d'urbanisme informatifs
7 Permis de construire	2 Certificats d'urbanisme opérationnels

Vu la conjoncture actuelle, on peut supposer qu'il y aura un net ralentissement en 2024.

Et puis il y a toute la gestion courante, les actes d'état civils, les conseils et renseignements aux administrés, la gestion et le suivi des différents dossiers qui représentent une charge de travail de plus en plus lourde et complexe pour le secrétariat vu l'augmentation de la population.

Les travaux de voirie :

La commune entretient environ 20 km de voirie communale et 5 km de chemins ruraux.

Pour 2023 :

- Réfection de la chaussée Route de Bourg Saint Christophe. Le busage des fossés sur cette route et la création d'un cheminement piétonnier n'ont pas pu être réalisés à l'automne dernier à cause des conditions climatiques très défavorables. Ces travaux, réalisés par l'entreprise EIFFAGE et la SARL FOURMY, commenceront dès que possible.

Coût total : 91 051 € TTC.

Aide d'un fonds de concours de la CCPA de 37 930 €.

- L'entretien, le fauchage des accotements, le curage des fossés, et l'entretien et les réparations des matériels spécifiques à ces travaux sont réalisés par M. Alain MORRU que je remercie pour le sérieux du travail. Je remercie également l'association AgriEmploi, pour la partie administrative, représentée par son président M. PAQUELET.

Le personnel :

Pas de changement en 2023.

Carole et Soraya au secrétariat de mairie,

Claudine, Milène et Valérie pour le ménage, la cantine et la surveillance des enfants,

Cécile pour la garderie périscolaire,

Et Thomas au service technique.

Merci à l'ensemble du personnel communal quelles que soient les tâches qu'ils assurent au quotidien dans le but de servir la population, mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, et pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets.

Les bâtiments publics :

- La réfection du clocher de l'église est terminée. Elle a été réalisée par l'entreprise TABOURET dans des conditions météorologiques difficiles.

Coût total : 92 474 € TTC

Avec une subvention de la Région de 30 825 €

Et un fonds de concours de la CCPA de 23 118 €.

- La sécurisation du complexe sportif a été réalisé en début d'année par l'entreprise PERRIER de Neuville les Dames pour un montant de 43 114 € TTC.
- Au cimetière, une nouvelle rangée de concessions a été matérialisée et une allée a été créée par M. Laurent COTTET pour la desservir. Coût des travaux : 7 236 € TTC.

L'éclairage public :

La commune de Faramans compte 135 points lumineux. Au vu de l'augmentation du coût de l'énergie, il a été décidé de baisser l'intensité des points lumineux de 21 heures à 5 heures du matin.

Une première tranche de 30 lampadaires à LED a été réalisée en fin d'année au cœur du village. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BOUYGUES en collaboration avec le Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain.

Coût de l'opération : 58 900 € TTC

Participation du SIEA : 13 908 €

La dépense prévisionnelle nette à la charge de la commune (après récupération de la TVA) : 35 330 €

Vidéoprotection :

Des caméras de vidéoprotection seront installées vers les écoles, la salle polyvalente, la caserne des pompiers et le local technique.

Les caméras existantes vers la salle des associations seront repositionnées et renforcées.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise NEOVII de Chassieu.

Coût total : 14 553 € TTC

Subvention de 3 093 € du Conseil Départemental ; et un dossier de demande de subvention auprès de la Région est en cours d'instruction.

Défense Incendie :

La défense incendie est une compétence communale.

Une réserve incendie enterrée de 120 m³ a été installée au hameau de L'Armont. Les travaux de terrassement ont été réalisés par la SARL FOURMY, et la fourniture de la cuve par les Ets DABERT à Vierzon.

Coût total : 40 697 € TTC.

Fonds de concours de la CCPA de 16 938 €.

Assainissement :

Au vu de l'augmentation de la population, notre système d'assainissement collectif arrive à saturation. Il avait été conçu pour 750 équivalents habitants en 2000. Il commence donc à nous poser quelques problèmes. Dès le début de cette année, des études seront lancées sur le devenir de notre lagune, et certainement sera envisagé un autre système d'assainissement. Ces études seront lancées en collaboration avec la DDT, l'Agence de l'Eau, la SOGEDO et l'Agence d'ingénierie de l'Ain. Ce sera un gros dossier pour 2024. D'autre part, il a été constaté d'importantes arrivées d'eau parasites au poste de relevage en période pluvieuse ou de vidange d'étangs. Une inspection par caméra a été nécessaire et a confirmé des anomalies au

niveau des canalisations et des tabourets. Des travaux de chemisage seront donc effectués, en deux tranches, dès que les conditions météorologiques le permettront. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise POLLEN et le cabinet MGEau pour un montant prévisionnel de 192 000 € TTC pour les deux tranches. Le coût de la première tranche est de 83 300 € TTC. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 60 000 € pour les deux tranches.

Recensement de la population :

2024 sera l'année du recensement de la population pour notre commune. C'est très important. Mesdames Marlène MARGET et Julie DELET ont été recrutées par la commune en tant qu'agents recenseurs pour l'effectuer. Celui-ci se déroulera du 18 janvier au 17 février.

Voilà brièvement retracée l'activité de notre village.

Depuis 2014, l'ensemble des travaux réalisés a été financé sans augmentation de la fiscalité locale, avec l'aide de subventions venant de l'État, de la Région, du Conseil départemental, de l'Agence de l'Eau, et sans oublier les fonds de concours de la CCPA que je remercie vivement. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il faudra envisager l'avenir avec prudence et des moyens financiers en baisse sensible, compte tenu de l'explosion du coût de l'énergie, des charges, de la baisse des dotations, de la hausse du coût de la construction.

Sapeurs-pompiers

Tout le plaisir est pour nous en cette fin de matinée de mettre à l'honneur 4 sapeurs-pompiers et, par la même occasion, l'ensemble de la compagnie.

Ces remises de grade sont une reconnaissance de vos engagements et de vos compétences, de vos capacités de décision et de responsabilité.

Les avancements sont importants pour le Service Local d'Incendie et de Secours, et sont une étape dans votre avenir.

Ce sont :

- Cédric RUBAT
- Romain MONTAGNE
- Maryne BROSSAT
- Jérôme REVERDY

Avant de conclure mes propos, je voudrais mettre en avant le rapport de confiance qui existe entre la municipalité et les soldats du feu, et j'espère que cela continuera. C'est une chance pour notre commune d'avoir un centre de secours. Vous faites la plus belle mission du monde, celle de Sapeurs-Pompiers.